

DEPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

2022 - 010

Arrondissement : TORCY

SMIAEP

Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de la région de TOURNAN-EN-BRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

DATE DE CONVOCATION
07/06/2022

L'an deux mille vingt deux
Le 6 Juillet à dix huit heures
Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à Tournan en Brie, en assemblée générale, sous la présidence de Monsieur USSEGLIO-VIRETTA Guy, Président

DATE D'AFFICHAGE
09/06/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 28
PRESENTS : 18
VOTANTS : 17

Etaient présents :

GIOTTI Salvatore, Délégué titulaire de Bernay-Vilbert ; CHANUSSOT Jean-Marc, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; METIVIER Jean-Michel, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; ANTOINE Emmanuel, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Chaumes en Brie) ; MARTIN Pierre, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Argentières) ; BRAC DE LA PERRIERE Guillaume, Délégué titulaire de Châtres ; ROSSILLI Patrick, Délégué titulaire de Fontenay-Trésigny ; USSEGLIO-VIRETTA Guy, Président-Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; RENAUDET Denis, Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; BOUVELE Daniel, Délégué titulaire de Lumigny-Nesles-Ormeaux ; BIMBASIC Slobodan Délégué suppléant de Mortcerf ; RICHARD Rolande, Déléguée titulaire de Presles-en-Brie ; HARAND Jérôme, Délégué suppléant de Presles-en-Brie ; CUYPERS Marc, Délégué titulaire du SIAEP de la Houssaye-en-Brie ; GAUTIER Laurent, délégué titulaire de Tournan-en-Brie ; SONTOT Alain, Délégué titulaire de Tournan-en-Brie ; FOLLIOU Pascal, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; BOUSSARD Alain, Délégué titulaire de Vaudoy en Brie.

OBJET :

**ADOPTION DU RAPPORT
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC D'EAU
POTABLE 2022- ESP
Transport 2021**

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient invités :

Mme VIVA Odile, Trésor Public, absente ;
M. FRANCOIS Fritz, responsable de l'Agence Suez Eau France Brie Comte Robert, présent ;
M. BRUCKERT Loïc, Ingénieur Bureau d'Etudes Ingén'Eau, absent.

Absents excusés :

CASIER Patricia, Déléguée titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Beauvoir) ;
PRESSON Bernard, Délégué titulaire de Mortcerf ; BONNIN Patrick, Délégué titulaire de Presles-en-Brie.

Secrétaire de Séance désigné : Pascal FOLLIOU ; Délégué suppléant Tournan-en-Brie

Monsieur Guy USSEGLIO-VIRETTA, Président du SMIAEP de la région de Tournan, ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante :


- ✓ **ADOpte** à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022 – ESP Transport
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Touman-en-Brie, le 07/07/2022



Le Président,


Guy USSEGLIO-VIRETTA